

ESPACE RANDO ST PAIR

ASSEMBLEE GENERALE 2025

jeudi 25 septembre

206 adhérents à jour de leurs cotisations. 142 émargements (dont 12 par procuration) ont été décomptés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Début de l'assemblée Générale à 18 h 15

Nicole Maison, Présidente, remercie l'ensemble des présents, adhérents et futurs adhérents. Mme Annaïg Le Jossic, Maire de St Pair, excusée, ne pourra être présente, elle est représentée par Mme Julie Keshvadi, Conseillère déléguée à la vie associative.

Mr Albert Noury, Vice-Président, excusé également, regrette de ne pouvoir assister à cette A.G.

Nicole Maison, Présidente, ne peut commencer cette A.G. sans avoir une pensée particulière pour Alain Chenu, animateur, homme discret et d'une grande gentillesse qui nous a quitté, suite à une longue maladie, début août. Toute notre sympathie va vers sa femme Christèle à laquelle nous pensons fort.

1° - Rapport d'activités 2024/2025

Présenté par Nicole Maison, Présidente (voir annexe)

A l'issue de la présentation, **le rapport a été voté à l'unanimité**

2° - Rapport financier 2024/2025

Présenté par Gérard Lepron, Trésorier (voir annexe)

A l'issue de la présentation, **le rapport a été voté à l'unanimité**

3° - Montant de la cotisation 2025/2026

Une augmentation de 2 € de la cotisation d'adhésion avec ou sans licence est proposée. Gérard Lepron, Trésorier présente à l'assemblée un tableau synoptique faisant apparaître que depuis de nombreuses années le montant de l'adhésion est resté identique.

Cette proposition d'augmentation est soumise au vote. **Approuvée à l'unanimité**

4° - Renouvellement du tiers sortant au conseil d'administration

Par ordre alphabétique, la Présidente énonce les membres concernés: Pierre Colin – Denise Gits – Alexandre Legendre - Gérard Lepron – Joëlle Née – Albert Noury – Dominique Ouin – Edith Poullain.

Aucun de ces membres n'ayant manifesté le souhait de se retirer, le tiers sortant est donc reconduit en totalité. La Présidente évoque le souhait de voir de nouvelles personnes rejoindre le C.A. et endosser le rôle d'animateur. Nous y reviendrons plus tard.

5° - Présentation du document d'adhésion

Dominique Ouin, Secrétaire, commente, via la vue écran, le formulaire d'adhésion. Pas de changement par rapport à l'année dernière, hormis, bien sûr, la tarification. Il est demandé un soin particulier pour le remplir. Le certificat médical (- de 6 mois de délivrance) est à fournir uniquement pour les nouvelles adhésions. Le questionnaire de santé, pour les renouvellements d'adhésion, est confidentiel et doit être conservé par l'adhérent. Il engage sa responsabilité.

Gérard Lepron, Trésorier indique que la loi oblige de proposer à nos adhérents une assurance complémentaire. Option «dommages corporels» AXA est prévue à cet effet.

5° - Programme 2025/2026

La Présidente précise que rien ne change au niveau des randonnées hebdomadaires. Toujours programmées les mardis après-midi avec deux circuits 08 et 12 km et un circuit de 08 km les mardis matin en juillet et août.

La sortie à la journée en bus avec pique-nique est fixée au mardi 16 juin 2026 et le repas annuel de fin de saison est fixé au mardi 22 septembre 2026. Les lieux restent à définir.

Le calendrier de la saison 2025/2026 sera disponible prochainement sur le site.

La galette des rois est prévue le mardi 13 janvier prochain et la salle «Michel Fraboulet» est déjà réservée.

Le goûter traditionnel est maintenu une fois par mois (le 2ème en principe) sur une rando du «Team d'Albert» avec une participation de 2 €.

L'assemblée générale 2026 est fixée au **jeudi 24 septembre 2026 à 18 h 00** à la **salle de la Faisanderie à Kairon** (St Pair sur Mer).

Comme vous l'avez constaté avec la convocation à cette assemblée, un séjour sur 5 jours est proposé à **Camaret** (Finistère) du **18 au 22 mai 2026**. La proposition semble plaire au vu des retours déjà enregistrés. Gérard Lepron, Trésorier, nous présente à l'écran la vue du centre de vacances où l'hébergement se fera et son environnement, bien qu'il faut toujours être prudent des photos présentées, cela semble alléchant.

6° - Accueil de nouveaux membres animateurs au sein C.A.

La Présidente sollicite à nouveau l'assemblée pour l'intégration de nouveaux membres.

Il est rappelé que tout nouvel animateur ne sera pas lâché seul dans la nature. Il sera en binôme avec un animateur confirmé et que plus il y aura de binôme moins le tour de chacun reviendra vite. Ce qui somme toute ne représente pas un investissement si drastique.

4 mains se sont levées dans l'assemblée. **Dominique Schmidt – Yvette Vadet – Pascal Male – François Verrier** acceptent cette mission. Nicole Maison les remercie chaleureusement, accompagné d'un applaudissement fourni de l'assemblée.

5° - Questions diverses

Pierre Colin, animateur, prend la parole pour évoquer un petit dysfonctionnement lors du pique-

nique de la sortie à Bagnoles. Evoqué en C.A., mais mal interprété semble- t-il, il souhaite que la randonnée de 12 km soit raccourcie à 10,5 km, cela dans le but que les 2 randos se retrouvent à l'arrivée sensiblement en même temps. Prenant ainsi le temps de la convivialité de se retrouver **TOUS** autour de l'apéritif offert par **Espace** et partager **ENSEMBLE** le repas.

D'autre part il évoque, également, les épreuves de randos qu'il anime lors du Téléthon à Bréhal. Il remercie les nombreux randonneurs d'**Espace** qui l'accompagne et également les membres du bureau qui relaie le programme sur le site. A paraître prochainement celui de 2025.

Nicole Maison, Présidente, rebondit justement sur cet événement. Comme tous les ans une chaîne humaine sera réalisée sur le digue de St Pair. Des billets, pour y participer, vous seront proposés à la vente. Elle vous remercie d'avance.

Une question dans l'assemblée est soulevée concernant, l'hiver, d'avancer, le départ de la randonnée de 8 km à 13 h 30 de St Pair pour un départ effectif de la rando au plus tard à 14 h 00.

Réponse: Compte tenu des jours plus courts effectivement, durant cette période, les animateurs prennent le choix de ne pas s'éloigner trop de St Pair, évitant ainsi un temps de trajet trop important.

Autre question concernant le covoiturage. A l'annonce des randos, sur le site, il est indiqué que le rassemblement pour le circuit de 8 km peut se faire à St Pair, place de la liberté pour le covoiturage. Peut-il en être de même pour le circuit de 12 km ?

Réponse: Gérard Lepron, Trésorier, indique que cette commodité n'est en aucun cas gérée et gérable par **ESPACE** (voir règlement intérieur). Il en revient aux uns et aux autres de se l'approprier comme bon leur semblent.

Dominique Ouin, Secrétaire indique à l'assemblée que nous sommes preneurs d'idées de lieux de sortie pour les journées randos de juin et septembre entre autre.

Sans autre question et avant de lever cette assemblée générale 2025, Nicole Maison, Présidente laisse la parole à Mme Keshvadi, représentante de la municipalité St Pairaise. Mme Keshvadi fait part de sa grande satisfaction de voir une A.G. aussi bien représentée ce soir par ses membres. Un exemple que bien des associations voudraient connaître. Elle en déduit la preuve d'une belle et bonne ambiance au sein d'**Espace Rando St Pair**. Elle renouvelle le soutien, dans la mesure des possibilités, de la commune de Saint Pair sur Mer.

Fin de l'assemblée générale à 19 h 10

suivie du verre de l'amitié
